

Ordre des travaux

Le jeudi 7 mars 1974

1. Présentation des pétitions.
2. Lecture des pétitions.
3. Rapports des comités.
4. Avis d'interpellations.
5. Avis de motions.
6. Période de questions.
7. Ordre du jour.
8. Interpellations.
9. Motions.

N° 2

Par l'honorable sénateur Arguey

Le 15 février — Je tiens attirer l'attention de l'Assemblée sur la résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil d'Amérique Centrale et Caraïbe, le 15 mars 1973, qui se lit comme suit :

— SACHÉ QUE IL EST RESOLU QUE —

Le Conseil d'Amérique Centrale et Caraïbe salue et remercie officiellement les Canadiens et leur gouvernement de l'aide considérable et des conseils précieux que les Dcs ont reçus au cours des dernières années.

Le Conseil d'Amérique Centrale et Caraïbe reconnaît le besoin urgent de solutions à long et à court terme à nos problèmes constitutionnels, linguistiques et économiques devenus en outre de plus en plus urgents de recevoir des conseils professionnels et techniques supplémentaires d'organisations gouvernementales ou non gouvernementales de façon à pouvoir bénéficier de l'expertise professionnelle et légale du Canada ou du Commonwealth britannique.

En particulier, le Conseil d'Amérique Centrale et Caraïbe souhaite des relations beaucoup plus officielles entre les deux gouvernements et, par les présentes, invite officiellement une délégation parlementaire canadienne à visiter les Dcs et à le conseiller en ces heures de décisions.

Et sur le fait que de temps à autre, avant et après l'adoption de cette résolution, il y a eu des discussions entre certains membres des Dcs et des membres du Parlement des Dcs et des représentants du Conseil d'Amérique Centrale et Caraïbe et que les membres de ce Conseil ont tenu des sessions

(a) Le besoin d'être pleinement informés par l'indépendance des Dcs et le désir d'un gouvernement autonome intérieur plus fort.

Ordre du jour

Le jeudi 7 mars 1974

Le 15 février — Je tiens attirer l'attention de l'Assemblée sur la résolution adoptée à l'unanimité par le Conseil d'Amérique Centrale et Caraïbe, le 15 mars 1973, qui se lit comme suit :

Le Conseil d'Amérique Centrale et Caraïbe salue et remercie officiellement les Canadiens et leur gouvernement de l'aide considérable et des conseils précieux que les Dcs ont reçus au cours des dernières années.

Le Conseil d'Amérique Centrale et Caraïbe reconnaît le besoin urgent de solutions à long et à court terme à nos problèmes constitutionnels, linguistiques et économiques devenus en outre de plus en plus urgents de recevoir des conseils professionnels et techniques supplémentaires d'organisations gouvernementales ou non gouvernementales de façon à pouvoir bénéficier de l'expertise professionnelle et légale du Canada ou du Commonwealth britannique.

En particulier, le Conseil d'Amérique Centrale et Caraïbe souhaite des relations beaucoup plus officielles entre les deux gouvernements et, par les présentes, invite officiellement une délégation parlementaire canadienne à visiter les Dcs et à le conseiller en ces heures de décisions.

Et sur le fait que de temps à autre, avant et après l'adoption de cette résolution, il y a eu des discussions entre certains membres des Dcs et des membres du Parlement des Dcs et des représentants du Conseil d'Amérique Centrale et Caraïbe et que les membres de ce Conseil ont tenu des sessions

(a) Le besoin d'être pleinement informés par l'indépendance des Dcs et le désir d'un gouvernement autonome intérieur plus fort.

(b) Le besoin de développer les relations et les marchés nationaux et régionaux pour attirer à leur attention les possibilités de tourisme pédestre.

(c) Le besoin de développer des centres régionaux de développement de culture et de compétences techniques de manière à répondre de façon plus rapide et plus efficace aux besoins des Dcs.

(d) Les Dcs utilisant le dollar canadien.

(e) A titre de citoyens canadiens, les habitants des Dcs devraient des relations entièrement différentes avec les autres membres du Commonwealth au Royaume-Uni. Les Dcs bénéficient des services des institutions canadiennes qui sont bien établis dans les Dcs, les universités, et elles devraient être des centres de développement de tourisme pédestre et une grande variété de services touristiques. Les Dcs devraient être pleinement informés de l'opportunité de développer leur tourisme pédestre et de travailler en étroite coopération.

(f) Les Dcs devraient tirer avantage des possibilités qui unissent le Canada aux Dcs.